



14^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 14 février 2024, à 19h00

Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

PRÉSENCES :

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M ^{me} Monique Langevin	Secrétaire
M. Philippe Beauchamp	Administrateur
M ^{me} Valérie Martel	Administratrice
M. Daniel Chouinard	Administrateur
M ^{me} Émilie Roy	Administratrice
M. Yvan Tessier	Administrateur

ABSENCES :

M ^{me} Caroline Bergeron	Vice-présidente
M. Vincent Tremblay-Boucher	Administrateur
M. Guillaume Dufour	Trésorier

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale - district Robert-Giffard
M. Stevens Melançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency
M ^{me} Camille Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 autres assistent à la rencontre.

Projet d'ordre du jour

14^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 14 février 2024, à 19h00

Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

24-01-01	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 00
24-01-02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 10 janvier 2024	19 h 05
24-01-03	Activités et comités du conseil de quartier	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du procès-verbal • Correspondance • Résolutions • Table de concertation vélo • Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé • Programme de sécurité routière • Projet de réaménagement de l'Avenue Royale 	
24-01-04	Période réservée aux conseillers municipaux	19 h 40
24-01-05	Présentation de l'organisme Conseil du Bassin de la Rivière Beauport	20 h 00
24-01-06	Suivi de la Ville de Québec	20 h 15
24-01-07	Trésorerie et résolution de paiement	20 h 20
24-01-08	Questions et commentaires du public	20 h 25
24-01-09	Divers	20 h 40
24-01-10	Levée de l'assemblée	20 h 45

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions

Procès-verbal

1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Sur proposition de M. Philippe Beauchamp, secondé par Mme Émilie Roy, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que lu par le président.

2. Adoption du procès-verbal du mercredi 10 janvier 2024

Sur proposition de Mme Émilie Roy, secondée par M. Daniel Chouinard, le procès-verbal de la 13^e assemblée du conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

3. Activités et comités du conseil de quartier

- Suivi du procès-verbal

Aucun.

- Correspondance

a) M. Robert Bergeron passe quelques remarques concernant les procès-verbaux, non accessibles sur le site de la Ville.

b) M. Robert Bergeron, en réponse à la remarque d'une intervenante au dernier CQVB, rappelle le Règlement sur l'enlèvement des matières résiduelles.

c) Le président du CQ des Chûtes Montmorency suggère une rencontre avec les membres du CQ Vieux-Bourg (CQVB)

d) Le CQVB a reçu copie d'un courriel de M. Robert Bergeron, destiné à Mme Cristina Bucica pour obtenir le document traitant de « ce qu'un conseil de quartier n'est pas »

e) Invitation de M. Patrick Albert à un atelier d'idéation sur le Littoral Est, le mardi 20 février à 19h au Centre Mgr Laval.

f) Mme Ariane Jacques-Côté trace un résumé de la rencontre avec le MAPAQ relativement au projet Agro-Parc.

g) Invitation à une rencontre en mode virtuel, le 22 février à 19h, sur la Commission consultative pour la qualité de l'air

- Résolutions

RÉSOLUTION 24-CA-01

Concernant la surveillance et le respect de la réglementation sur la limitation du transit des véhicules lourds sur la rue Labelle

CONSIDÉRANT que la réglementation existante interdit la circulation de transit des véhicules lourds sur la rue Labelle;

CONSIDÉRANT que, malgré la réglementation en place, il arrive souvent que des véhicules lourds empruntent la rue Labelle sans faire aucune livraison durant leur parcours pour aller rejoindre l'autoroute Montmorency;

CONSIDÉRANT que la rue Labelle est une rue résidentielle utilisée par de nombreux usagers (automobilistes, véhicules de livraison, cyclistes et piétons);

CONSIDÉRANT la dangerosité des intersections rue Labelle, avenue Royale et rue Odette-Pinard pour les piétons, les cyclistes et les utilisateurs de véhicules d'aide au déplacement.

SUR PROPOSITION de M. Daniel Chouinard, approuvé par M. Philippe Beauchamp, IL EST RÉSOLU unanimement de demander à la Ville quelles sont les mesures de contrôle qu'elle a mis en place pour faire respecter la réglementation existante et, si ces mesures sont peu fréquentes et aléatoires dans le temps, quels correctifs prévoit-elle mettre en place pour en améliorer le respect.

RÉSOLUTION 24-CA-02

Concernant les défis de transports lors des jours de tempête

CONSIDÉRANT que le stationnement lors des jours de tempête est laborieux pour les citoyens, surtout dans les quartiers centraux;

CONSIDÉRANT que les difficultés de transport lors des jours de tempête sont une source de perte de productivité pour les commerces et les organisations, et une perte de revenus pour certains travailleurs;

CONSIDÉRANT que les véhicules stationnés et ceux qui circulent pendant les tempêtes peuvent être encombrants pour les opérations de déneigement;

CONSIDÉRANT que la marche peut être difficile sur des trottoirs en attente d'être déneigés, pour certains piétons.

SUR PROPOSITION de Mme Valérie Martel, secondée par Mme Émilie Roy, IL EST RÉSOLU unanimement de demander à la Ville et au Réseau de transport de la Capitale (RTC), de rendre l'accès au transport collectif gratuit lors des journées de tempête et lors des opérations subséquentes de déneigement d'envergure.

- Table de concertation Vélo

M. François Lessard, représentant de la Table, confirme que « Mai, le mois du vélo », projet d'Accès Transports Viable, se tiendra encore cette année. Quelques organismes ont été appelés à réfléchir sur ce qui pourrait se faire à Beauport.

Son idée initiale était d'organiser une « Descente Royale » à vélo; l'équivalent de la « Descente Royale » à la course. Une occasion de faire découvrir le site patrimonial. Conscient que les délais sont trop courts, il songe à reporter le projet à l'an prochain. Mme Isabelle Roy lui suggère d'en parler aux institutions scolaires.

Mme Émilie Roy propose d'installer une station ajustement/réparation des vélos.

- Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé

- **11 janvier** : Mme Valérie Martel

« Appel à projets collectifs – Accélérer la transition écologique et améliorer la qualité de vie de votre quartier »

Subvention et accompagnement de groupes dans une multitude de domaines; possibilités de partages (autos, remorques, etc.). Le CQ pourrait agir comme facilitateur.

Si le projet est renouvelé, le CQ pourrait penser à initier un projet!

- **18 janvier** : M. Éric Courtemanche-Baril

Rencontre d'information et concernant les modifications proposées au « Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier »

Le document sera déposé au conseil municipal, le 20 février.

Parmi les principales modifications apportées :

- les rencontres pourront se tenir en présentiel et/ou en virtuel. En mode hybride, 3 administrateurs devront être en présentiel; la Ville prête l'équipement mais l'installation est à la charge du CQ.

S'il y a élections, la rencontre ne peut pas être hybride; présentiel seulement.

- Aux élections : 4 postes réservés aux femmes et 4 réservés aux hommes. 2 postes non-genrés (pour tous) et un poste coopté. Les postes lus sont pour des mandats de deux ans alors que les postes cooptés sont pour des mandats d'un an.

- Selon le règlement, en cas d'absence à 3 réunions consécutives, l'administrateur concernant pourrait être tenu de céder son poste si le CA le juge pertinent.

- Le président pourra évacuer une personne dérangeante lors d'une assemblée.

- Le CA pourra choisir une autre personne que le président pour animer une rencontre.

La Politique entrera en vigueur en mars.

Mme Camille Esther Garon précise que les budgets consentis aux CQ sont : 2 500 \$ pour les dépenses de fonctionnement; 10 000 \$ pour les projets d'initiative, avec un plan d'action.

- **18 janvier** : Mme Émilie Roy

Le rapport sur la judiciarisation de l'itinérance à Québec a été lancé.

Mme Roy précise qu'elle assiste aux rencontres sur le sujet, mais ses interventions sont

à titre personnel. Les membres du CA l'autorisent à s'identifier dorénavant comme représentante du conseil de quartier.

- **6 février** : M. Éric Courtemanche-Baril
Rencontre des conseils de quartier de la Ville au cours de laquelle il a été essentiellement question des modifications au « Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier »

- Programme de sécurité routière

Le comité du CQ, formé de Mme Valérie Martel, Mme Émilie Roy et M. Vincent Tremblay-Boucher s'est rencontré une 1^{re} fois : processus établi, partage des tâches, demande de soumission, etc.

Le CQ-Montmorency ne fait rien cette année dans le cadre de ce programme.

En attente de la décision de la Ville de poursuivre ou suspendre le programme en 2024.

La livraison des affiches, est envisagée pour le mois de mai.

Un sondage sera effectué pour que les citoyens choisissent l'affiche qu'ils préfèrent.

Mme Isabelle Roy rappelle qu'il faut penser au côté patrimonial dans le choix des couleurs, etc.; un tel projet est considéré comme un affichage temporaire, au sens des règles municipales.

- Projet de réaménagement de l'Avenue Royale

M. Éric Courtemanche-Baril

L'avis aux citoyens a été transmis trop tard.

Délais trop courts; regarder la possibilité de prolonger d'une semaine.

Mme Camille Esther Garon

insiste sur le fait que c'est une réflexion préliminaire; un sondage sur plusieurs à venir...; elle peut aider les gens sans ordinateur à répondre au questionnaire par téléphone.

M. Éric Courtemanche-Baril

En décembre, le CQ a demandé d'être impliqué...

Il fait la lecture du courriel adressé à Mme Camille Esther Garon : « Le CQ souhaite collaborer à l'élaboration des activités de participation publique et non pas être seulement une courroie de transmission d'information. Si la Ville ne nous inclut pas dans le processus, le CQ pourra lui-même mettre en place des activités de participation publique sur l'avenir de l'Avenue Royale. » Il fait également lecture de la réponse reçue.

Le CQ n'a pas eu accès au questionnaire au préalable; il n'a donc pas pu émettre de commentaires.

M. Daniel Chouinard

L'opération publipostage est ratée. Il serait bon de décaler l'échéance de quelques jours.

Sur le Web, il n'est pas évident que c'est une première de plusieurs étapes. Pas de place pour commenter ni joindre des documents : un outil pour les gens qui feront l'analyse.

S'il y a prolongation et si c'est possible : prévoir un espace pour dépôt.

Mme Valérie Martel

Pour les sens uniques, le schéma laisse penser que des alignements sont déjà ciblés. Le CQ aurait pu commenter cet aspect.

M. Stevens Mélançon

Au niveau des sens uniques et stationnements, les gens ont malheureusement fait le parallèle avec un autre sondage, dans Limoilou.

M. Daniel Chouinard

Le devenir de l'Avenue Royale dépend d'un paquet de solutions.

M. Éric Courtemanche-Baril

Le projet annoncé de démolir l'édifice Gailuron est un projet étroitement lié au réaménagement de l'Avenue Royale : cette fois encore, le CQ n'a pas été mis à contribution, n'a pas été impliqué en amont; a été informé vendredi à la lecture de l'avis public.

4. Période réservée aux conseillers municipaux

M. Stevens Mélançon, conseiller municipal – district de la Chute Montmorency

- Plusieurs questions sur le déneigement malgré la situation ces jours-ci : c'est une période de formation.
- Réfection de rues : processus de décision à la Ville.
- Sécurité routière : au niveau des écoles –corridors scolaires—processus à suivre; délais souvent longs.

M. Melançon doit quitter la rencontre pour un autre rendez-vous.

Mme Isabelle Roy, conseillère municipale - district Robert-Giffard

- « Prendre une bouchée de l'éléphant à la fois » Le sondage est un premier pas; il fait écho aux préoccupations émises sur le terrain. Des ateliers d'échanges sont prévus.
- Pour le comité démolition de l'édifice Gailuron, c'est un dossier de longue haleine. L'édifice patrimonial à l'intérieur a été vandalisé. Le 29 février, le conseil municipal délibérera sur le sujet.
Par la suite : démolition totale ou partielle; décontamination du terrain, etc.
Les délais de réalisation dépendent de la démolition.
Le public est invité à participer à la séance du 29 février, mais n'aura pas droit de parole.
Le CQ est invité à déposer une lettre ou une résolution sur sa position.
- Nous avons jusqu'au 20 février pour répondre au questionnaire relatif à la Phase 4 de la Promenade Samuel-de-Champlain.
- Une présentation de la SQ révèle que la criminalité est en baisse, sauf pour les vols d'autos. Concernant Gailuron en particulier, il faut signaler pour prouver les méfaits. Sur ce point, Mme Émilie Roy invite à la prudence; il y a une différence entre la criminalité et l'itinérance!

- M. Daniel Chouinard ajoute qu'il s'agit d'un bâtiment à l'abandon; aspect pathétique ! Il est en faveur de la démolition considérant les frais astronomiques pour la restauration. Eric Courtemanche Baril est d'accord avec lui.
- Mme Émilie Roy suggère, à la rigueur, de récupérer quelques morceaux 'significatifs' qui auraient encore une certaine valeur; Mme Isabelle Roy lui confirme qu'une habitation sociale y est prévue.
- Poêles à bois : il y a un flou légal pour les foyers dans les maisons patrimoniales. Il faut en déclarer la présence pour connaître les règles en ce domaine.

5. Présentation de l'organisme Conseil de Bassin de la rivière Beauport

M. Mathieu Denis, directeur, nous présente son organisme dont la mission est la protection, mise en valeur et conservation de la rivière.

Un bassin versant, c'est une sorte d'entonnoir vers le point le plus bas d'un territoire; ce qui n'est pas le cas pour la rivière Beauport.

La politique de l'eau regroupe 40 bassins. La rivière Beauport, c'est un petit bassin de 27 km carrés.

Les projets réalisés depuis 2003 :

- Plantation d'arbres et d'arbustes le long de la rivière et à proximité; 16 000 plantations depuis 2013
- Lutte aux plantes exotiques très envahissantes comme la renouée du Japon et le phragmite (appelé aussi le roseau commun) pour assurer la sécurité des randonneurs.
- Retrait des encombrants dans la rivière; chaque année, l'organisme fait appel à des écoles.

Souvent, les déversements proviennent du secteur industriel de Beauport.

Plusieurs instances interviennent; il y a beaucoup de travail de sensibilisation à faire.

- Conférences en milieux scolaire et professionnel
- Collaboration avec les acteurs locaux de l'environnement
- Présence dans les médias sociaux

Le mandat de leur service d'entretien

- Hiver : entretien des sentiers et des passerelles
- Été : Élagage léger; débroussaillage; travaux de réfection
- Automne : ramassage des feuilles et entretien

M. Denis mentionne que l'organisme n'est pas impliqué au niveau du Littoral Est; le président l'informe alors de la tenue d'une consultation citoyenne et d'un atelier participatif par La Table citoyenne Littoral Est le 20 février au Centre Mgr Laval

6. Suivi de la ville de Québec

Mme Camille Esther Garon

- Demande aux membres du CQ de lui faire part de leurs commentaires relatifs au sondage sur l'Avenue Royale.

- Elle finalise l'ébauche de politique de dépenses soumis par notre trésorier.
- Un courriel a été transmis le 7 février à la présidente du RTC pour demander des réponses aux résolutions déposées.
- Concernant la résolution 23-CA-12 sur la qualité de l'eau, Mme Garon suggère une présentation au CQ en mars.
- Elle partagera dorénavant avec nous les suivis accordés aux résolutions.

Réponses reçues à des résolutions.

23-CA-22 portant sur la dangerosité pour traverser le boulevard des Chutes, au niveau de la rue Marcoux.

« En raison de la proximité de l'intersection au sud (Chutes/Falaise) qui est contrôlée par des arrêts, et due au faible achalandage piéton indiqué par nos comptages existants, un mode de contrôle (par arrêts ou feux de circulation) ne semble pas justifié. L'ajout d'un passage pour personnes à l'intersection de l'avenue Marcoux et du boulevard des Chutes nécessiterait des mesures de sécurité supplémentaires telles de la signalisation lumineuse, en regard des débits de circulation très élevés sur le boulevard des Chutes (axe nord-sud).

Comme mentionné ci-haut, la proximité de l'intersection Chutes/Falaise (contrôlée par des arrêts obligatoires) pourrait causer un enjeu, puisqu'elle est située à moins de 60 mètres de l'avenue Marcoux. Cette faible distance pourrait causer des problématiques de respect de priorité du passage pour piétons et ainsi créer un faux sentiment de sécurité pour ces derniers.

Une nouvelle demande a été transmise pour effectuer un comptage actualisé des automobilistes, cyclistes et piétons à l'intersection du boulevard des Chutes et de l'avenue Marcoux.

À la lumière de ces résultats, l'analyse préliminaire sera complétée, plus précisément quant aux nombres de piétons qui traversent le boulevard des Chutes à cet endroit, afin d'évaluer si un passage pour piétons peut être mis en place à cette intersection, et par quels moyens celle-ci devrait être sécurisée, si justifié. »

23-CA-23 portant sur le triathlon Cap Challenge de Québec

« Le Bureau des Grands Événements nous informe que l'événement ne se déroulera pas sur les rues de Beauport. La portion vélo se déroulera en partie sur l'autoroute Dufferin qui est sous la juridiction du MTQ. Cela ne laisse donc pas d'opportunité d'en faire profiter les commerçants sur rue de Beauport. »

7. Trésorerie et résolution de paiement

Le trésorier étant absent, le président confirme la réception d'un chèque de 300 \$ pour les dépenses de fonctionnement du CQ en 2024.

8. Questions et commentaires du public

M. Luc Plante

N'a pas reçu l'avis pour le sondage; serait pertinent de reporter l'échéance.

Est-ce possible de savoir si des non-résidents de Beauport sont venus brouiller les pistes ?

Mme Camille Esther Garon précise que quelque 6 000 destinataires ont reçu l'avis. Le questionnaire est sur le Web seulement (pas écrit). L'aide est offerte à ceux qui n'ont pas d'ordinateur de compléter le questionnaire par téléphone.

Des précisions sont demandées sur le profil de ceux qui répondent au questionnaire. N'est pas inquiète quant à une contamination.

M. Luc Plante

La Ville gère le sondage; est-ce que la neutralité est assurée ? Questions dirigées pour obtenir les réponses attendues ?

M. Philippe Beauchamp lui répond que les employés de la Ville sont des fonctionnaires qui respectent l'éthique professionnelle.

Mme Julie Picard, RASPB

La distribution : plusieurs personnes –qui demeurent sur l'Avenue Royale—n'ont pas reçu l'avis !

Elle a appris l'existence du sondage sur le Facebook de Mme Isabelle Roy.

Pas d'accord pour prolonger la durée : c'est un sondage, pas une consultation.

Un organisme ne peut pas répondre; pas possible de joindre des documents. Les sujets abordés sont tous d'intérêt.

À cause de la confusion créée par un sondage dans Limoilou, c'est devenu de la désinformation; très dommage.

Il faut réfléchir ensemble !

Mme Isabelle Roy

Prochaines étapes : collecte des données; analyse; résultats au conseil d'arrondissement.

Mme Camille Esther Garon est d'avis, concernant les possibilités de 'contamination', que les responsables de l'analyse sont en mesure de faire la différence.

M. Robert Bergeron

On y parle de rue conviviale... on ne parle pas de l'enfouissement des fils !

Il demande de savoir qui est porteur de ce dossier.

Mme Camille Esther Garon l'informe que plusieurs services de la Ville sont impliqués.

9. Divers

- Concernant le projet de démolition de l'édifice Gailuron, M. Éric Courtemanche-Baril informe l'assistance que le conseil de quartier transmettra ses commentaires par lettre.

- Mme Monique Langevin pose 2 questions :

a) Une consultation publique et des ateliers d'échanges concernant l'Agora Girardin ont eu lieu à l'automne. Est-ce que les résultats sont connus ou publiés ?

Mme Isabelle Roy nous informe qu'une rencontre se tiendra bientôt; il n'y a pas d'échéancier.

b) Le 6 mai 2024 marquera le 60e anniversaire de la déclaration du site patrimonial de Beauport. Est-ce que la Ville soulignera ce moment important ? De quelle(s) façon(s) ?

La réponse de Mme Isabelle Roy est que rien ne sera fait du côté de la Ville, mais une réflexion est en cours à l'arrondissement.

10. Clôture de l'assemblée

Le président nous donne rendez-vous pour le mercredi 13 mars.

L'assemblée est levée à 21h25 sur proposition de Mme Émilie Roy, et approuvée à l'unanimité.

Éric Courtemanche-Baril

Éric Courtemanche-Baril
Président

Monique Langevin

Monique Langevin
Secrétaire

Rencontre de travail après l'assemblée régulière.

Ce compte-rendu doit-il être intégré au pv de la rencontre ?

Camille Esther propose que la rencontre du 13 mars débute à 18h30 au lieu de 19h00, de prévoir la présentation de la demande d'avis au CQ avant (vers 17h30)

Impression Deschamps
740 et 755 boul. des Chutes

Déménagement

Demande l'autorisation de changer la vocation : CPE et entreprise en entreposage